

miter le pouvoir divin ; car nier que l'Etre infini existe, ou supposer des bornes à sa puissance, sont deux erreurs identiques. De ce simple raisonnement il résulte que les miracles ne sont pas impossibles. La bonne foi doit admettre ce point, de même qu'elle doit reconnaître que la possibilité d'un fait n'en démontre pas la réalité.

Il ne m'appartient point d'exposer toutes les preuves du Christianisme s'avançant sur la terre, précédé des prophéties, accompagné des miracles. Mon ignorance affaiblirait ces preuves ; et j'ai dit que mon seul but est d'inspirer à quelques lecteurs le désir de converser avec des hommes capables de les instruire. Je ne puis trop restreindre mon sujet, pour le rendre moins disproportionné à mes forces. Je n'examinerai que les principales preuves d'un seul miracle : c'est celui sur lequel repose le Christianisme, c'est celui de la résurrection du Sauveur. St. Paul a dit : " Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est vainc, et votre foi est vainc aussi." (1 Cor., xv. 14.) Ce qui peut m'enhardir à parler sur ce sujet imposant, c'est qu'après tant de siècles, où tant d'hommes illustres par leurs vertus, leurs lumières et leur génie, ont combattu l'incredulité, il ne reste plus qu'à choisir parmi les idées qu'ils ont semées avec abondance.

Un être extraordinaire, qui n'eut et qui n'aura jamais d'égal en sagesse, apparut dans la Judée, il y a près de deux mille ans. Son passage sur la terre a produit la plus grande révolution qui se soit opérée parmi les hommes. Ce n'est point un conquérant qui subjugue des peuples ; ce n'est point un législateur qui vient améliorer les lois d'une ville ou d'un empire : Jésus, pauvre, isolé : dans le coin d'une tèfre habitée par un petit peuple que sa législation sépare de tous les autres. Jésus s'adresse au genre humain ; il aspire à changer les croyances et les mœurs de toutes les nations, il vient laver nos iniquités et nous ouvrir les portes du Ciel. Sa morale est la plus pure qui jamais ait frappé l'oreille, touché le cœur, éclairé la raison. Son seul glaive est la parole ; on sent qu'il porte en lui la certitude de sa puissance, qu'il est soutenu par la vue de la vérité même. A la difficulté de faire aimer des préceptes qui réprovent nos penchans vicieux et nous enlèvent aux charmes de nos plaisirs trompeurs, il ne craint pas d'ajouter la difficulté de faire croire à des dogmes dont l'impénétrabilité offense notre orgueil. Malgré ce double obstacle, un pouvoir indicible attire vers sa morale qui tend à réunir les hommes en un peuple de frères. Ses dogmes deviennent ravissants dès qu'on voit les liens par lesquels ils unissent le Ciel à la terre, et les forces dont ils remplissent l'âme pour l'élever à la source du vrai et du bien. Toujours les actions de Jésus sont en harmonie avec ses paroles ; il offre l'exemple de même que le précepte, sa vie est aussi pure que sa morale. Il parle avec autorité, et cependant il est doux et humble de cœur. Proserit, on le voit patient au milieu des outrages et des tortures ; cloué sur la croix, il s'émène de pitié pour ses bourreaux, et tourne ses regards vers le Ciel, en disant : " Pardonnez-leur, mon Père, car ils ne savent ce qu'ils font !" Quel est donc cet être extraordinaire ? . Tous les chrétiens l'adorent, convaincus qu'il est une des personnes de la Trinité, et que la nature divine est unie en lui à la nature humaine. Les incrédules veulent ne voir dans Jésus qu'un homme ; et, généralement, ils lui accordent la plus haute sagesse. Cette opinion renferme une contradiction et se réfute elle-même. Le Christ a prédit qu'il mourrait sur la croix, et que le troisième jour il ressusciterait. S'il n'est pas ressuscité, il est un imposteur. Le Christ ne peut être ce qu'on appelle un sage ; il est le type du mensonge et de l'hypocrisie.

Je sais que des philosophes ont pris la peine de le défendre du reproche d'imposture : ils ont rappelé que, dans l'antiquité, la plupart des législateurs disaient que leurs lois émaneaient des dieux. La différence entre s'exprimer ainsi ou prétendre être Dieu, est extrême, absolue ; et je ne puis admettre de parité entre ces législateurs et le Christ. Que les premiers aient, d'une manière hyperbolique, mis leurs lois sous la sauvegarde des dieux, c'est une preuve de l'opinion que les païens eux-mêmes avaient de l'influence du sentiment religieux ; et l'on ne pourrait, à la rigueur, apercevoir dans ce langage figuré qu'un des mensonges les plus excusables de la profane politique. Numa se retire dans une forêt pour méditer ses lois, et dit qu'il consulte la nymphe Egérie ; si vous blâmez cette allégorie si simple et si juste, vous n'échapperez pas au reproche de pédantisme. Mais le Christ qui vient apporter sur la terre le culte d'esprit et de vérité, le Christ qui nous inspire la plus sainte morale, il l'aurait sans cesse démenti dans le fond de son cœur ! Tant d'heureux changements opérés à sa voix, en son nom, seraient l'œuvre d'une fourbe incroyable ! Le destructeur de l'idolatrie aurait voulu faire adorer un homme, et la nouvelle idole serait lui-même ! Alors tout ce qu'il a dit des sépultures blanchis, de ces hommes justes en apparence, mais qui au dedans sont pleins d'hypocrisie, s'applique à lui mieux qu'aux pharisiens, et tous les anathèmes qu'il a lancés contre eux retombent sur sa tête. (A continuer.)

LE LIBÉRATEUR DANIEL O'CONNELL.

Suite.

Les principes d'O'Connell avaient déjà, à cette époque, rallié à lui tous les amis sincères de la liberté, quelques que fussent leurs croyances religieuses. Il trouvait de l'écho chez les libéraux d'Angleterre, si l'on en juge par la manifestation qui eut lieu à Londres le 10 juin 1813. L'Irlande avait en

voyé en Angleterre dix délégués chargés de ses vœux et de ses pétitions. Un dîner leur fut offert par la société des *Amis de la Liberté religieuse*. On comptait au nombre des cinq cents convives du banquet, cinq ducs, dont deux du sang royal (Kent et Sussex), cinq marquis, dix-neuf comtes, huit vicomtes, quinze lords et soixante membres de la Chambre des Communes. Ces châtelains nous disent les progrès que faisait la cause de l'émancipation. O'Connell ne fit pas partie de la députation. Il resta à son poste. Ame du Comité, il en rédigeait les résolutions, le convoquait, haranguait le public, l'éclairait de ses conseils, le prévenait contre les pièges que l'on tendait de toutes parts aux catholiques. Il publiait des adresses au peuple assis à qu'un danger le menaçait, protégeait les faibles, poursuivait le redressement des griefs dont les pauvres avaient à souffrir. Des signatures et de l'argent ! répétait-il sans cesse. Si les pétitions étaient nécessaires, l'argent ne l'était pas moins pour secouer l'activité du mouvement et faire face à ses exigences. Malgré les sacrifices personnels de ses membres, à la fin de 1813, le comité avait 75,000 francs de dettes. Une difficulté n'abattit O'Connell ; il pour suivait impitoyablement toutes les injustices qui lui étaient signalées ; il attaquait tous les monopoles. Il fit à cette époque une proposition pour encourager les manufactures irlandaises, et jura de n'acheter, durant le reste de ses jours, que les produits de l'industrie nationale. Ce projet, recommandé à tous les catholiques d'Irlande, fit pleuvoir sur O'Connell une grêle d'articles plus ou moins injurieux, comme la presse anglaise en a de tout temps décoché contre lui. Mais que pouvaient sur cet homme, si fort de sa conscience et des droits de sa patrie, les injures de la presse protestante d'Angleterre, lui qui entendait dire sans s'émouvoir par le catholique anglais le plus conciliant de ce temps, que les discours des meetings de Dublin étaient parfois *dégouttants* et compromettaient la meilleure des causes.

L'appui qui lui donnaient tous les œuvres généreuses offrait une compensation à ses peines. L'Irlande sentait l'intérêt qu'elle avait à s'identifier avec l'homme qui était tout à elle. Les habitans des comtés de South, de Kilkenny, de Kerry, de Wexford, de Galway, de Cork, votaient des adresses à O'Connell, qui a conquis des titres si éminents à notre gratitude, pour les services éminents rendus à sa patrie." Les catholiques de Limerick, de Waterford et de Drogheda suivirent cet exemple. Si O'Connell combattrait avec tant d'audace les abus, les tyrannies, s'il se montrait dans l'attaque l'une hardiesse qui quelques, comme dans sa défense de John Magee, propriétaire du *Dublin Evening-Post*, allait presque à la témérité, c'est qu'il pouvait compter sur ses concitoyens, dont il défendait la cause. L'Angleterre commençait à sentir la puissance de l'avocat de Dublin, qui avait avec lui et derrière lui le pays au nom duquel il parlait.

Les manufacturiers de Dublin ne restèrent pas étrangers aux témoignages de sympathie qui arrivaient de toutes parts à O'Connell ; il lui offrirent une magnifique coupe d'argent. Chaque attaque dont il était l'objet amenait une nouvelle démonstration de sympathie. Tout en pour suivant avec activité les succès de sa profession, qui lui rendait alors 100,000 francs par an, d'avocat il se transformait d'autant plus facilement en homme public, que la plupart des grands procès de ce temps étaient des procès politiques.

L'année 1814 est une des plus mémorables dans la carrière de l'illustre agitateur par la part active qu'il prit à l'agitation contre le *veto*. Nous avons dit que l'Angleterre avait, dès 1799, consenti à accorder une ombre d'émancipation aux catholiques, à condition qu'elle aurait un droit de *veto* sur la nomination de leurs évêques. Il paraît qu'à l'aide des promesses et des flatteries dont les gouvernements sont toujours prodigues envers l'Eglise, quelques évêques, mais en très petit nombre, donneront aux projets de l'Angleterre une approbation qu'ils regrettent et retardent plus tard. Fort de cette faiblesse, et saisissant l'opportunité de l'exploiter, le Gouvernement se croyaient sûr du bill par lequel il s'octroyait ce privilége.

L'Irlande, d'abord attristée à cette nouvelle, avait été rassurée par la

protestation unanime de ses évêques et par le mémoire du docteur Milner ;

mais le calme ne fut que de courte durée. Les journaux publièrent un document signé par Monsieur Quarantotti, vice-président de Rome, annonçant que les prélats chargés du gouvernement de l'Eglise durant la captivité du

Pape avaient conservé au *veto* et approuvé le bill du gouvernement anglais.

Cette nouvelle se répandit en Irlande avec la rapidité de l'éclair. La plus profonde douleur s'empara de toutes les classes des catholiques qui voyaient menacée la liberté de leur Eglise, de cette Eglise si chère à leurs cœurs, et qui avait coûté tant de souffrances et tant de sang à leurs ancêtres. Les pauvres gens de la campagne s'abordaient les yeux mouillés de larmes, en se demandant dans leur naïf langage : " Serait-il vrai que le Pape se fut fait orangiste ? " Cet étrange document provoqua un tollé général. Les protestations du clergé et des laïques remplissaient les journaux. Chacun jutait que toute tentative d'affaiblir l'Eglise d'Irlande serait vainue et qu'en dépit des rois, des parlements, des orangistes et des Quarantotti, l'Irlande conserverait dans toute sa pureté la foi de saint Patrice." Le clergé de Dublin déclara, au nom de ce qu'il devait à Dieu et aux fidèles, que le résultat de Quarantotti n'avait aucune autorité qui pût le rendre obligatoire. Monsieur

et son décret étaient l'objet d'un feu roulant d'épigrammes et de bons mots. Un grand meeting eut lieu à Dublin, dans lequel O'Connell, qui depuis quatorze ans n'avait pas laissé échapper une seule occasion de combattre cet empêtement du pouvoir dans le domaine ecclésiastique, se montra à la hauteur de sa tâche. Il distingua, nous ne faisons ici que raconter, entre la soumission que les catholiques doivent au Saint-Siège et les dangers pour la manifestation qui eut lieu à Londres le 10 juin 1813. L'Irlande avait en l'Eglise d'Irlande d'une concession dont une puissance hérétique ne pouvait